

Mieux réinsérer les femmes sur le marché du travail

Le projet de l'Académie Suisse de valorisation des expériences et des compétences, l'AS-VEC, s'inscrit dans le cadre de l'insertion professionnelle au féminin. En effet, les femmes sont trop souvent préteritées sur le marché du travail, que ce soit dans le cadre d'une reprise d'activité professionnelle, après une coupure consacrée à l'éducation des enfants, d'une réorientation ou encore dans la valorisation de compétences acquises dans le domaine du bénévolat ou dans l'entreprise familiale notamment, compétences encore trop souvent minimisées et inconnues des employeurs.

Bernard Briguet

PRÉSIDENT DE L'AS-VEC

Ce projet, ouvert à toute la Suisse romande, consiste à valoriser par une certification ces expériences et compétences acquises sur le terrain à travers une démarche professionnelle, confidentielle et conviviale. Cette prestation a été mise en place par l'AS-VEC, association valaisanne privée, en collaboration avec Pro Familia Suisse, après consultation des milieux économiques et politiques.

La certification pourra se faire par la suite sur des bases objectives et réalistes. **Les premiers contacts avec les ORP sont plutôt positifs, car cette offre pourrait rendre grand service aux femmes au chômage.**

Cette certification est accordée en conformité «aux lignes directrices de l'UNESCO pour la reconnaissance, la validation et l'accréditation des acquis de l'apprentissage non formel

et formel». En outre, cette prestation constitue un complément incontournable pour une meilleure préhension du marché du travail, plus spécifiquement des procédures d'engagement. Les certifications qui en découlent permettent aux participantes de renforcer leur dossier de candidature. L'AS-VEC se veut être un facilitateur d'intégration professionnelle pour les femmes. Le monde du travail étant un domaine où les codes sont principalement masculins. Un grand capital sympathie tourne autour de cette initiative selon nos diverses consultations. Pro Familia Suisse est enthousiaste derrière cette offre très concrète et la soutient.

Une démarche professionnelle et conviviale

Les séances de travail individualisées sont réparties sur une période de trois mois et organisées en quatre rendez-vous espacés d'environ deux semaines et traitant de thématiques personnalisées en fonction du parcours de vie de la candidate. Les personnes intéressées font parvenir à l'AS-VEC leurs motivations accompagnées par un CV ou de références professionnelles. Une première prise de contact rapide permet de clarifier le processus et de bien intégrer les problèmes et souhaits de la candidate. Au terme de la démarche, un débriefing est mis en place. La certification pourra se





faire par la suite sur des bases objectives et réalistes. **Les premiers contacts avec les ORP sont plutôt positifs**, car cette offre pourrait rendre grand service aux femmes au chômage. Certains offices AI de Suisse romande trouvent aussi l'initiative pertinente.

Sur chaque document, il est mentionné 10 compétences, ce qui permettra à un responsable des ressources humaines ou à un chef d'entreprise de bien comprendre le potentiel de la candidate.

Une offre à un large public

Il n'y a pas au départ d'exigences particulières, nous désirons offrir cette mesure à un maximum de personnes. Celles notamment, en emploi ou en recherche d'emploi et souhaitant remettre à jour leur dossier de candidature, désirant reprendre une activité professionnelle, ayant la volonté de devenir indépendantes, voulant valoriser leurs expériences acquises à l'étranger et non reconnues en Suisse, travaillant dans l'entreprise familiale et désirant relever un nouveau défi professionnel, ayant assumé des responsabilités bénévoles dans les domaines de la culture, du sport ou du social, étant cadre avec un parcours atypique.

Ces exemples démontrent bien que de nombreuses femmes se retrouvent dans l'un de ces cas de figure. Les patrons de PME pourront ainsi recruter du personnel motivé, confiant et au clair avec leurs ambitions personnelles.

Comment cela fonctionne?

Les rencontres d'encadrement aboutissant à la certification des expériences et des compétences sont basées sur l'écoute, l'échange, le partage et la confiance. Elles se déroulent selon les étapes suivantes: la réflexion sur le parcours de vie pour faire émerger les vécus de la personne, la transmission des données et directives pour le travail individuel, l'établissement d'un bilan de compétences et d'expériences, la vérification des données transmises par la candidate, l'analyse du marché du travail et des choix d'orientation professionnelle, la détermination du potentiel de la candidate, la mise en évidence des compétences et expériences en vue de la certification.

Il est possible qu'une personne reçoive deux certificats. Le coaching et l'encadrement se montent à 20 heures et le travail individuel à quelque 10 heures. Sur chaque document, il est mentionné 10 compétences, ce qui permettra à un responsable des ressources humaines ou à un chef d'entreprise de bien comprendre le potentiel de la candidate. Le contenu de ces documents varie selon les personnes, car il est basé sur la réalité du parcours professionnel et sur les expériences personnelles. Nous avons retenu les certificats suivants: **gestion de projet, communication et marketing, ressources humaines, compétences pédagogiques, compétences en finances.** Ces certifications peuvent constituer une première étape dans l'optique d'une formation, telle qu'un brevet fédéral.

www.valorisation-des-femmes.ch



Académie SUISSE de valorisation des expériences et des compétences